

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation s'adresse aux agriculteurs intéressés par la mise en place d'un poulailler avec parcours arboré sur une ferme maraîchère, qu'ils soient exploitants agricoles déjà installés souhaitant faire évoluer leur système, ou porteurs de projet souhaitant développer des modes de production durables.

La formation s'adresse aussi aux techniciens et conseillers intéressés par le sujet.

Modalités pédagogiques : Mixte (inclue des temps de formation en ligne et en présentiel)

Durée totale : 14 heures

Dates : 10 janvier 2022 (À distance), 17 janvier 2022 (À distance), 31 janvier 2022 (Présentiel)

Lieux

- Formation à distance : plateforme La Galerie du Ver de Terre
- Formation présentielle : à venir (Calvados)

Nombre de places : 8 minimum - 15 maximum

OBJECTIFS & COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre l'utilité et la performance des parcours arboré pour les volailles
- Connaître les avantages et contraintes de l'association maraîchage/poules pondeuses
- Etre capable de concevoir son espace arboré pour volailles au sein de sa ferme maraîchère
- Connaître les partenaires et financeurs possibles pour son projet
- Etre capable de choisir les espèces de végétaux à planter
- Pouvoir voir ou revoir son projet en fonction des illustrations de parcours anciens et récents
- Avoir la possibilité de confronter son projet personnel aux réflexions du groupe et du formateur

CONTENU & DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

Modalité pédagogique : À distance

Dates : le 10/01/22 et le 17/01/22

Séance 1 (10/01/2022):

1/ Les enjeux autour des parcours aménagés:

- Comment est perçu le parcours?

- Rappel cahier des charges sur l'aménagement du parcours

- Constats sur la prise en compte actuelle des parcours côté monde agricole et côté sociétal
- Le changement climatique et la poule pondeuse
- 2/ Utilité et performance des parcours en production avicole
 - Présentation des "services" apportés potentiellement par les parcours: image, bien-être animal, parasitisme, alimentation, revenu...
 - Conditions de la performance
- 2/ L'association maraîchage et pondeuses : avantages et contraintes
 - Les incontournables de l'activité maraîchère
 - La biosécurité en élevage avicole, conséquence sur l'activité maraîchère
- 3/ Les clés d'un espace aménagé performant
 - Les différents éléments d'un parcours : arbres, prairies, circulation , zone de maraîchage
 - Le zonage d'un parcours
 - Petits bâtiments mobiles ou fixes: des stratégies différentes en terme d'aménagement et de fonctionnement

Séance 2 (17/01/2022) :

1/ Concevoir son parcours arboré et maraîcher

- Porter un diagnostic du parcours
- Etapes de conception du parcours
- Le plan d'aménagement
- Concevoir la rotation, les clôtures, les haies
- Pourquoi cela ne fonctionne pas dans certains cas spécifiques

2/ Mettre en œuvre le projet

- De la planification à la réalisation des travaux
- Rappel de quelques règles techniques de mise en œuvre des travaux
- Les partenaires du projet

3/ Financer le projet

- Les financeurs potentiels et leurs cahiers des charges
- Organiser une stratégie de groupe et individuelle

Modalité pédagogique : Présentiel

Dates : le 31/01/22

1/ De la réflexion à la réalité, illustrations des aménagements possibles de 1 à 20 ans avec visite terrain

- Observer les différents outils d'aménagements
- Echanger avec le maraîcher ayant mis en place un parcours arboré

2/ Gérer le choix et les végétaux arborés, la prairie

- Les différents gestes techniques pour former l'arbre, la haie aux objectifs définis.
- Les pratiques d'entretien de l'arbre et de la prairie
- La protection des plantations des animaux : souvent mal appréciée.

3/ Approches partagées des situations des stagiaires

- A partir de plans: examen des projets personnalisés
- Réponses aux problématiques diagnostiquées

FORMATEUR

Philippe Guillet

Philippe Guillet est consultant en foresterie et agroforesterie. Ancien conseiller à la chambre d'agriculture de la Sarthe, il a une trentaine d'année de retour sur l'aménagement des parcours volaille et a participé au projet Bouquet, financé par un Casdar en 2016 et portant sur les services apportés par les parcours arborés.

PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux agriculteurs intéressés par la mise en place d'un poulailler avec parcours arboré sur une ferme maraîchère, qu'ils soient exploitants agricoles déjà installés souhaitant faire évoluer leur système, ou porteurs de projet souhaitant développer des modes de production durables.

La formation s'adresse aussi aux techniciens et conseillers intéressés par le sujet.

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

Cette formation est réalisée en toute ou partie à distance. Les participants doivent avoir à leur disposition les outils pour se connecter à Internet et réaliser la formation, notamment une connexion internet adéquate.

Pour tous les autres publics intéressés, merci de nous contacter pour vérifier avec vous la cohérence et la faisabilité de votre projet avec les objectifs de formation.

Personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH)

Il est très vivement conseillé de nous contacter avant toute inscription car nos formations comportent très fréquemment une pratique « Terrain » (ex. visite de fermes) et cette séquence peut être inaccessible en fonction du handicap.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis des participants à la formation sont évalués tout au long de la formation via diverses modalités d'évaluation : quizz et questionnaires en ligne, exercices pédagogiques en cours de formation, questionnaire d'évaluation en fin de formation, travaux pratiques.

Une attestation de formation validant les acquis des participants est délivrée en fin de formation.

